



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA 28^{ÈME} RÉUNION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE D'AFRISTAT

Le 28 septembre 2023

1. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT a tenu sa 28^{ème} réunion, le 28 septembre par visioconférence sous la présidence du Docteur Ébenézer Sylvain Benjamin Ferdinand SCHOUAMÉ, Professeur d'Economie à l'Université de Yaoundé II-Soa, Président dudit Conseil.

2. Ont pris part à cette réunion, les membres titulaires du Conseil scientifique, les observateurs ainsi que les experts d'AFRISTAT. Étaient absents un des deux représentants du Comité de direction, un des deux représentants au titre des utilisateurs et un des deux représentants au titre des professeurs d'économie (Cf. liste des participants : annexe 2).

A. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER DE TRAVAIL

3. Les travaux ont porté sur les points inscrits à l'ordre du jour adopté par le Conseil scientifique (Cf. annexe 1).

4. Les questions inscrites à l'ordre du jour étaient rapportées par MM. Paul-Henri NGUEMA MEYE et Serge Jean EDI, respectivement Directeur Général et Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, le secrétariat de la réunion étant assuré par la Direction générale de l'Observatoire.

B. EXAMEN DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PLAN D'ACTION 2023 D'AFRISTAT AU 30 JUIN 2023, Y COMPRIS LE COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ET DECISIONS DE LA 45^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE DIRECTION

5. La Direction générale a présenté le rapport sur l'état d'avancement de l'exécution du plan d'action 2023 au 30 juin 2023 qui rend compte des réalisations, des difficultés observées et des perspectives pour la période restante de l'année courante. Elle a également fait un compte rendu de l'état de la mise en œuvre des recommandations des précédentes réunions statutaires. Elle a indiqué que les activités ont été mises en œuvre à hauteur de 48,0% en légère baisse par rapport à son niveau un an plus tôt.

6. Le Conseil a été informé des réalisations de l'Observatoire, en l'occurrence, les appuis directs aux pays, les activités menées avec la Commission de l'UEMOA dans le cadre de la rénovation des indices des prix à la consommation et de la construction de matrices de comptabilité sociale, la mise en œuvre des conventions avec la FAO sur l'estimation des pertes alimentaires post-récolte ou avec Expertise France sur la réalisation d'une étude sur l'économie numérique.

7. En outre, il a pris connaissance des travaux réalisés sur la base documentaire et la relance de la construction de la plateforme régionale (open data) avec l'appui de la Banque africaine de développement.
8. La Direction générale a également porté à l'attention du Conseil les difficultés auxquelles elle a été confrontée durant le premier semestre ainsi que les perspectives pour les six derniers mois de l'année 2023.
9. Le Conseil a apprécié l'ampleur des activités réalisées au cours des six premiers mois de l'année 2023 et félicité la Direction générale pour la qualité du document produit et les résultats obtenus au cours de la période sous revue et ce en dépit des difficultés rencontrées.
10. Il a invité la Direction générale à prendre en compte les préoccupations soulevées par la Commission de la CEMAC dans le cadre de la rénovation de l'application Phoenix pour la production des indices de prix à la consommation. En outre, il a souhaité que les Etats membres s'engagent davantage à l'harmonisation des statistiques sur le handicap en vue de garantir leur comparabilité.
11. Le Conseil encourage la Direction générale pour les résultats atteints à mi-parcours et l'invite à redoubler d'efforts pour des résultats encore meilleurs en fin d'année 2023. Il félicite le personnel d'AFRISTAT pour sa résilience nonobstant les difficultés auxquelles l'Observatoire est confronté.
12. Le Conseil a pris acte de ce rapport d'étape et demande à la Direction générale de le soumettre à l'examen du Comité de direction.

C. EXAMEN DU PROJET DE PLAN D'ACTION 2024 D'AFRISTAT

13. La Direction générale a présenté au Conseil son projet de plan d'action 2024. Ce projet découle de la vision stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2025 et de la prise en compte des activités du Plan d'action de 2023 susceptibles de ne pas se réaliser avant l'échéance. Il est également bâti autour des orientations stratégiques du Programme stratégique de travail d'AFRISTAT (PSTA) 2022-2025.
14. Le Conseil, après examen du plan d'action 2024, a exprimé sa satisfaction pour son contenu et son caractère ambitieux. Il a pris acte des difficultés que rencontre la Direction générale dans l'exécution de ses missions. Il demande au Comité de direction de s'engager pleinement pour des réponses appropriées afin de permettre à AFRISTAT de répondre efficacement aux sollicitations d'appui des Etats membres.
15. Le Conseil a salué, par ailleurs, la prise en compte des comptes nationaux trimestriels (CNT) dans le plan d'actions 2024 au regard des besoins de plus en plus exprimés par les pays. Il a invité la Direction générale à accompagner les pays dans le cadre du programme d'harmonisation des statistiques sur financements de la Banque mondiale. Le Conseil souhaite également que l'Observatoire renforce la promotion de la revue méthodologique et analytique STATECO.
16. Le Conseil a aussi apprécié favorablement le développement de la plateforme Open Data régionale avec l'appui de la Banque africaine de développement.
17. Le Conseil félicite la Direction générale pour l'ambition affichée par le Plan d'action 2024. Il recommande son adoption au Comité de direction, sous réserve de la prise en compte des amendements formulés.

D. QUESTIONS SPECIFIQUES

18. En questions spécifiques, la Direction générale a présenté (i) l'état d'avancement de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035, (ii) les initiatives relatives à la diffusion en ligne des données statistiques et (iii) l'application de gestion des répertoires d'entreprise dénommée « Technologies informatiques de gestion des répertoires d'entreprises » (TIGRE).

D.1. ETAT D'AVANCEMENT DE L'ETUDE STRATEGIQUE D'AFRISTAT A L'HORIZON 2035

19. La Direction générale a présenté au Conseil l'état d'avancement de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035. Elle a, avant de présenter les principaux résultats de l'étude, rappelé le contexte caractérisé par (i) la limitation à 2025 de l'horizon de la précédente étude de ce type et (ii) la conduite en parallèle des travaux sur la révision du Traité portant création d'AFRISTAT et l'élaboration du PSTA 2022-2025.

20. Au titre des résultats obtenus à cette étape, l'étude indique que pour ce qui concerne le fonctionnement des instances statutaires, il apparaît que :

- a) le Conseil des Ministres affiche un bilan mitigé pour n'avoir pas su mobiliser l'ensemble de ses membres à ses réunions et pour n'avoir pas choisi d'appliquer les sanctions qui s'imposaient à certains de ses membres conformément aux textes en vigueur ;
- b) le Comité de direction a un bilan positif en ce qui concerne la gestion et la direction d'AFRISTAT mais enregistre de faibles performances sur la mobilisation des ressources ;
- c) le Conseil scientifique n'a pas joué le rôle qui lui était initialement dévolu car il a peu influencé la Direction générale sur les activités qu'elle inscrit dans les plans d'action.

21. S'agissant de la Direction générale, elle présente un bilan positif malgré des ressources financières et humaines limitées. Son action est très appréciée par les bénéficiaires sur sa fonction d'appui technique aux pays et peu sur sa fonction observatoire.

22. La Direction générale a terminé la présentation en indiquant que l'étude propose des formulations de la mission et de la vision d'AFRISTAT pour la période 2026-2035 ainsi que cinq axes stratégiques, dix-neuf objectifs opérationnels ventilés en plusieurs activités. En termes financiers, l'étude évalue à 19,27 milliards de F CFA le coût de la prise en charge par AFRISTAT des activités proposées de 2026 à 2035. Elle précise aussi que les Etats membres devront supporter entre 11,85 et 12,5 milliards de F CFA sur le montant indiqué précédemment et le reliquat sera à mobiliser auprès d'autres sources.

23. Le Conseil a remercié la Direction générale pour la clarté de la présentation et a félicité le groupement de consultants. Il s'est demandé dans quelle mesure les exemples de fonctionnement des organisations comme la CIMA et la CIPRES ont inspiré ces travaux et comment la question de l'entrée en vigueur du Traité révisé sera abordée. Le Conseil a aussi conseillé que certaines recommandations proposées par l'étude soient reformulées pour être plus pertinentes et que la Direction générale oriente ses demandes de financement aux partenaires en tenant compte des règles et procédures de ces derniers.

24. Le Conseil a demandé à la Direction générale de veiller à la bonne prise en compte des observations formulées avant de soumettre les résultats de l'étude à la prochaine session du Comité de direction.

D.2. INITIATIVES RELATIVES A LA DIFFUSION DES DONNEES STATISTIQUES DANS LES ETATS MEMBRES

25. La Direction générale a fait au Conseil un état des lieux de la diffusion des statistiques sur les sites web des INS des Etats membres. Les informations statistiques auxquelles elle s'est intéressée concernent (i) les indicateurs économiques conjoncturels, (ii) les statistiques de base et (iii) les statistiques sectorielles.

26. La Direction générale a relevé la faible propension des INS à poster sur leurs sites web toutes les informations qu'ils produisent, toute chose qui pénalise les utilisateurs. Elle a également noté une faible affirmation du leadership de l'INS dans son rôle d'organe central de la statistique en matière de diffusion. La Direction générale a souligné à cet effet, la faible publication des statistiques sectorielles sur les sites web des INS.

27. Pour une meilleure diffusion des statistiques dans les Etats membres, la Direction générale recommande aux INS :

- (i) De redoubler d'efforts dans la production des statistiques de base et de les publier ;
- (ii) D'ouvrir une passerelle sur leurs sites web afin d'assurer une plus grande visibilité des statistiques sectorielles ;
- (iii) De renforcer leurs appuis aux statistiques sectorielles au regard du manque, souvent criard, des ressources humaines qualifiées au sein de plusieurs de ces structures.

28. Le Conseil a félicité la Direction générale pour cette initiative. Il a, par la même occasion, salué les efforts de diffusion des publications des Etats membres entrepris ces dernières années sur le site web de l'Observatoire.

29. Le Conseil a souhaité que la Direction générale ouvre sur son site web, à l'instar de la base de données documentaires, un portail pour la diffusion des SNDS et des lois statistiques des Etats membres. Aussi, propose-t-il que cette présentation soit faite au Comité de direction à titre d'information.

D.3. PRESENTATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DE GESTION DES REPERTOIRES D'ENTREPRISES

30. La Direction générale a informé le Conseil de la disponibilité de la première version de l'application informatique de gestion de répertoire d'entreprises. Elle a rappelé que le développement de cette application informatique dénommée « TIGRE » (Technologie Informatique de Gestion du Répertoire d'Entreprises) fait partie des outils de travail harmonisés que l'Observatoire met à la disposition de ses Etats membres. Cette application permettra aux Etats membres d'assurer une gestion continue des données relatives aux entreprises et leurs publications périodiques.

31. L'application dispose de 7 modules permettant de (i) gérer les droits d'accès (module connexion), (ii) gérer les variables globales du répertoire, (iii) gérer les données du répertoire, (iv) consulter le répertoire, (v) gérer les publications, (vi) gérer les notifications et (vii) réaliser les paramétrages nécessaires.

32. Le Conseil a également été informé que tous les modules ont fait l'objet d'un test avec le concours de l'INSTAT du Mali qui a réalisé la saisie d'un échantillon de 2000 entreprises dans TIGRE et permis de tester l'opérationnalité de l'application.

33. En perspectives, la Direction générale a indiqué au Conseil son ambition d'adjoindre à la version actuelle de l'application un nouveau module permettant de prendre en charge les importations des données pour les pays disposant déjà de répertoires. Elle a, par ailleurs, souligné sa détermination à faire évoluer l'application pour la prise en charge de nouvelles fonctionnalités éventuelles.

34. En termes de déploiement dans les Etats membres, la Direction générale a indiqué au Conseil la nécessité que certaines conditions préalables soient remplies notamment une appréhension claire des étapes de création d'un répertoire d'entreprises à des fins statistiques ainsi que des procédures de gestion courante du répertoire. Une plaquette d'informations a été élaborée à cet effet, et la Direction générale s'est engagée à la diffuser largement auprès des Etats membres et des institutions partenaires.

35. Le Conseil réaffirme l'utilité de l'application TIGRE dont l'un des objectifs majeurs est de garantir une publication harmonisée conformément au règlement n°01/CM/AFRISTAT/2009 portant adoption d'un cadre commun pour la création et la gestion d'un répertoire d'entreprises national à des fins statistiques. Toutefois, le Conseil s'est interrogé sur le mécanisme de coordination des producteurs de données pour l'alimentation de l'application dans la mesure où il est primordial d'assurer l'exhaustivité des entreprises tout en évitant les doubles comptes. Il s'est également préoccupé de la prise en compte de la dynamique des entreprises (fusion, réinstallation, changement d'adresse, changement d'activités etc.) par l'application et de gestion de la mise à jour.

36. Le Conseil félicite la Direction générale pour l'opérationnalisation de cet important outil. Il l'invite à susciter davantage l'intérêt des Etats membres afin de favoriser son implémentation.

E. QUESTIONS DIVERSES

37. Une seule question diverse a été inscrite à l'ordre du jour et elle se rapporte à la dissolution de l'Association CESD- Statisticiens pour le développement. En effet, cette dissolution a été actée à l'occasion d'une Assemblée générale extraordinaire tenue en juillet 2023 à Paris. L'Association ayant rempli la mission qui lui avait été assignée à sa création, à savoir assurer la formation des statisticiens africains de haut niveau tant que leurs pays ne seraient pas en mesure de le faire. Aujourd'hui, le réseau des écoles de statistique africaines offrant désormais cette possibilité, les raisons de l'existence de l'Association ne se justifiaient plus. L'Assemblée générale de l'association a ainsi décidé de reverser à AFRISTAT le montant des ressources financières dans ses comptes, charge à l'Observatoire d'examiner, en concertation avec la Conférence des directeurs des écoles de statistique africaines (CODESA), l'utilisation qui pourrait en être faite.

38. LE CESD Statisticiens tient à exprimer sa gratitude à la Direction générale d'AFRISTAT de l'avoir invité à toutes les réunions du Conseil.

F. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS ET CLOTURE DE LA RÉUNION

F.1. ADOPTION DU RELEVÉ DE CONCLUSIONS

39. Le Conseil a adopté le présent relevé de conclusions et demande à son Président de le présenter au Comité de direction lors de sa 46^{ème} réunion des 23 et 24 octobre 2023 à N'Djamena.

40. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère sérieuse et empreinte de cordialité. Les membres du Conseil remercient la Direction générale pour la qualité des documents présentés ainsi que pour la bonne

organisation des travaux. Ils adressent leurs sincères remerciements à la Direction générale de l'Institut National de la Statistique du Cameroun qui a offert un cadre fiable pour une conduite sans perturbation des travaux.

F.2. MOTION DE REMERCIEMENTS AUX REPRESENTANTS DU CESD STATISTICIENS POUR LE DEVELOPPEMENT

41. Le Conseil scientifique d'AFRISTAT, réuni en sa 28ème session le 28 septembre 2023, a été informé de la dissolution de l'Association CESD Statisticiens pour le Développement décidée par son Assemblée Générale. L'Association tient à exprimer sa gratitude à AFRISTAT pour l'avoir invité à toutes ses réunions du Conseil scientifique et du Comité de direction.

42. Aussi, au regard de la contribution inestimable de l'Association dans la formation de plusieurs centaines de statisticiens africains, d'une part, et le développement de capacités de formation statistique de qualité propres sur le continent, d'autre part, Il lui exprime sa profonde gratitude. Il remercie aussi les représentants du CESD Statisticiens pour le Développement pour leur participation active et constructive aux travaux du Conseil scientifique.

F.3. CLOTURE DE LA REUNION

43. Le Président du Conseil, ayant constaté que l'ordre du jour était épuisé, a clos la réunion.

Fait le 28 septembre 2023

Pour le Conseil scientifique d'AFRISTAT

Le Président

Docteur Ébenézer Sylvain Benjamin Ferdinand SCHOUAMÉ

Professeur d'économie
Université de Yaoundé II-Soa

Annexe 1 : Ordre du jour de la 28^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de travail
3. Examen du rapport sur l'état d'avancement au 30 juin 2023 de l'exécution du Plan d'action 2023 d'AFRISTAT, y compris le compte rendu de la mise en œuvre des recommandations et décisions de la 45^{ème} réunion du Comité de direction.
4. Examen du projet de plan d'action annuel 2024 d'AFRISTAT
5. Présentation de l'état d'avancement de l'étude stratégique d'AFRISTAT à l'horizon 2035
6. Présentation des initiatives sur la diffusion des données statistiques
7. Présentation de l'application informatique de gestion de répertoire statistique d'entreprises, dénommée « TIGRE » (Technologie informatique de Gestion des Répertoires d'Entreprises)
8. Questions diverses
9. Adoption du relevé de conclusions de la réunion
10. Clôture de la réunion.

Annexe 2 : Liste des participants à la 28^{ème} réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT, le 28 septembre 2023

N°		Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
Membres titulaires						
1.	Comité de Direction	Tchiou ANIMAOU	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) Togo	Secrétaire Général	B.P. 118 Lomé	Tél. : (228) 22 21 27 75 / 22 21 62 24 Mob. (228) 90 05 48 11 Fax : (228) 22 20 40 29 E-mail : inseed@inseed.tg kkouassi@inseed.tg / koame1965@gmail.com atchiou@yahoo.fr (secrétaire général)
1.	Utilisateur	Luis IDALIO	Instituto Nacional de Estadística (INE) Sao Tome et Principe	Directeur des statistiques sociales	C.P. 256 Sao Tomé et Principe	Tél. (239) +239 224 18 51 Email : idalio1965@hotmail.com
2.	Professeur d'économie	Ebénézer Sylvain Benjamin Ferdinand SCHOUAME	Université de Yaoundé II-Soa Cameroun	Chargé de cours	BP. 18 Soa, Cameroun	Tél : (+237) 675 38 18 20 / 657 19 31 74 E-mail : schouame@yahoo.fr
3.	Institutions d'intégration	M. Modou Ndour FAYE	Commission de l'UEMOA	Chargé des Statistiques sociales et de la Comptabilité nationale	<i>Ouagadougou</i> BURKINA FASO	commission@uemoa.int mnfaye@uemoa.int
4.	Institutions d'intégration	Roland Marc LONTCHI	Commission de la CEMAC	Directeur de la Statistique Commission CEMAC / DPEMF	Avenue des Martyrs BP 969 Bangui, RCA	Tel : (+236) 70 55 50 96 / 72 71 17 17 E-mail: lontchir@cemac.int / rlontchi@gmail.com
5.	FMI	Sébastien MANZI	AFRITAC de l'Ouest	Conseiller FMI/Afritac de l'Ouest	B.P. Abidjan COTE D'IVOIRE	smanzi@imf.org Afritac_west@imf.org

N°		Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
6.	France	Cristina d'ALESSANDRO	INSEE/ Division Appui technique international - Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale	Responsable de coopération statistique avec l'Afrique subsaharienne	88 Avenue Verdier CS 70058 92 541 Montrouge Cedex France	Tél : 01 87 69 55 38 Cristina.dalessandro@insee.fr
7.	France	Patrick HERNANDEZ	INSEE/Direction de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale	Chef de la Division Appui technique international	88 Avenue Verdier CS 70058 92 541 Montrouge Cedex France	Tél. : 01 87 69 55 08 Patrick.hernandez@insee.fr
8.	CEA	Dr Bénédicte ATCHADE	CEA/ Bureau Sous-Régional pour l'Afrique de l'Ouest		B.P. 744 Niamey, NIGER	Tel: +227 20 72 73 00 / 20 72 73 01 Fax: +227- 20 72 28 94 Email :
9.	CEA	Jérôme OUEDRAOGO	CEA/BSR-AO		B.P. 744 Niamey, NIGER	Tel: +227 20 72 73 00 / 20 72 73 01 Fax: +227- 20 72 28 94 Email :
10.	CEA	Mme Laura NGOMEGNI	CEA/Bureau Sous régional pour l'Afrique de Centrale	Chargé de Bureau		Ingomegni@un.org fogan@un.org
11.	BAD	Symphorien TABO	Département Statistique de la BAD	Statisticien principal	01 BP 1387 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE	Tél. (225) 20 25 30 58 Mob. (225) 75 75 06 85 Email : s.tabo@afdb.org k.kouakou@afdb.org
Observateurs						
12.	CESD	Lamine DIOP	CESD Statisticiens pour le Développement	Membre du Conseil d'Administration	CESD-Statisticiens pour le Développement	E-mail: ldiopsen@yahoo.fr

N°		Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
13.	ESA	Insa SADIO	ENSAE Pierre NDIAYE	Secrétaire Administratif	Rocade Fann Bel Air, Cerf-volant, Dakar	Tel : +221 77 152 73 01 E-mail: insa.sadio@ansd.sn
14.	ESA	Dr Romaric Coulibaly	ENSEA		08 BP 03 Abidjan 08	Email : ensea@ensea.ed.ci romaric.coulibaly@ensea.ed.ci
15.	ESA	Steve Bertrand MBOKO IBARA	IFORD	Administrateur	B.P. 1556 – CAMEROUN	Tel : (+237) 2 22 23 29 47 Cel : (+237) 673 20 08 75 E-mail: stevemboko@yahoo.fr / stevemboko@gmail.com
16.	ESA	Dr Mantobaye MOUNDIGBAYE	ISSEA	Coordonnateur de Filière	Yaoundé	isseacemac@yaoo.fr mantobaye@yahoo.fr mantobaye@gmail.com
Direction Générale d'AFRISTAT						
17.	Direction générale	Paul-Henri NGUEMA MEYE	AFRISTAT	Directeur Général	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 E-mail: nquemameye@afristat.org
18.	Direction générale	Serge jean EDI	AFRISTAT	Directeur Général Adjoint	BP E 1600 Bamako - MALI	Tél. (223) 20 21 55 00 /20 21 55 80 Fax (223) 20 21 11 40 E-mail: edi@afristat.org
19.	Direction générale	Luc MBONG MBONG	AFRISTAT	Consultant		Email : lucmbong@gmail.com

N°		Nom et Prénom	Institution	Fonction	Adresse postale	Téléphone / Fax / Email
20.	Direction générale	Freeman AMEGASHIE	AFRISTAT	Consultant		Email : simbaamegashie@gmail.com